

c ô t é **VILLAGE**

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
POUSSAN

Travaux Urbanisme





SOMMAIRE

Actualités	P. 4
Travaux	P. 5
Urbanisme	P. 10
Finances	P. 14
Enfance/Jeunesse	P. 17
Sécurité	P. 18
Développement durable	P. 20
Tribune libre	P. 23
Festivités	P. 24

Si vous ne recevez pas régulièrement ce bulletin dans votre boîte aux lettres n'hésitez pas à en faire part au service communication de la mairie à l'adresse ci-dessous.

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
DE LA VILLE DE POUSSAN
N°31- ÉTÉ 2013

Directeur de la publication : Jacques Adgé

Rédaction, conception, réalisation, photos :
Service communication de la Ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression : JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC
issu de forêts gérées durablement



Bientôt le temps des vacances, tant attendu par les écoliers, et celui des congés pour les salariés qui ont la chance de pouvoir partir. C'est le moment du repos et de la convivialité, avec le retour du beau temps.

Pendant la saison d'été beaucoup de manifestations festives sont proposées par le service animation de la mairie ou par le comité des fêtes. La célébration de la fête nationale, les 13 et 14 juillet sera l'occasion de rassembler les poussannais de toutes les générations, autour d'un spectacle sur le Poussan d'hier et d'aujourd'hui, créé par la compagnie du Kiosque. Ce spectacle inédit se déroulera devant la mairie après la retraite au flambeau, le feu d'artifice, et un son et lumière pour marquer l'anniversaire de la construction de la mairie. Vous en trouverez le programme détaillé distribué avec ce bulletin municipal.

Vous trouverez en page 3 de cette édition un courrier de la trésorerie qui confirme, comme nous l'avions annoncé, le retour à une bonne santé financière après 3 ans d'efforts pour redresser les finances communales. Alors que certains s'enfoncent dans la crise, nous nous en sortons, mais resterons attentifs à maintenir durablement l'équilibre des finances de la commune.

Côté travaux, le parking du jardin public a été agrandi et offre maintenant 20 places supplémentaires à proximité des commerces. Un autre parking public a été créé place du cimetière. Le parking de 15 places prévu à l'emplacement de l'ancien centre de tri de la poste est retardé pour l'instant car la démolition des locaux est impossible tant que le distributeur de billets ne sera pas transféré dans les locaux de la Poste, ce qui ne saurait tarder. Pour les garages et parking public du chemin des frères, nous attendons la fin de l'année scolaire pour engager les travaux de terrassement afin de ne pas perturber l'accès au groupe scolaire Véronique Hébert.

Des jeux pour enfants ont été installés dans les deux écoles maternelles et devant le foyer des campagnes. Ceux-ci ont d'ailleurs été vandalisés quelques jours seule-

ment après leurs livraisons, une plainte a été déposée à la gendarmerie nationale, et des procédures suivront pour que ce délit ne reste pas impuni.

Une salle à destination des anciens et du club de pétanque est en cours de rénovation dans des locaux du jardin public, avec chauffage économique, sanitaires, cuisine, réserve. Elle devrait être livrée à la rentrée, ce qui permettra ensuite de démolir et réaménager la «maison Bousquet» qui sert actuellement de siège à la Boule Poussannaise.

La rénovation de l'éclairage public continue avec le remplacement de la totalité de l'éclairage du jardin public ainsi que celui place de la Mairie et rue du bois de Boulogne.

Les travaux de la circulade entrent dans une nouvelle phase. La première tranche financée et conduite par la CCNBT qui concernait le remplacement des réseaux d'eaux usées s'est terminée avec un mois d'avance. La suite est désormais lancée avec le remplacement du pluvial et la pose des réseaux secs. L'avance prise permettra sans doute de finir plus rapidement que prévu la rue du Peyrou. En attendant, la croix située à l'intersection de la rue de la gare et de l'avenue d'Issanka sera démonté pour agrandir le passage de 4 à 5 mètres, elle sera remplacée à la fin du chantier. L'ensemble des travaux de rénovation du cœur de ville couvrera plus d'un million d'euros financés pour majeure partie en fond propre et sans emprunts par la commune, avec des subventions de la Région, du Département, de la CCNBT et d'Hérault Énergie.

Comme vous le constatez la capacité à réinvestir de la municipalité est bien réelle, et permet d'améliorer le cadre de vie des habitants. Je souhaite à tous un bel été, et de bonnes vacances à ceux qui pourront en profiter.

Continuons ensemble

Le Maire de Poussan



COMMUNE DE POUSSAN

Document de valorisation financière et fiscale 2012

Trésorerie de MEZE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

La présente analyse porte sur la situation financière de la commune de Poussan au 31 décembre 2012. Elle est réalisée en avril 2013. L'unité retenue est l'euro.
La population prise en compte en 2012 est de 4955 habitants. La commune fait partie depuis janvier 2000 de la Communauté de Communes du Bassin de THAU.
Cette étude constitue une mise à jour des précédentes études réalisées en 2011, 2010 et 2009.

Principaux constats

L'analyse réalisée en 2008 sur la période 2003-2007 préconisait :
la reconstitution de la CAF associée à une pause dans les investissements s'avérait indispensable.

Depuis la commune de Poussan a su prendre les mesures nécessaires pour renouer avec une évolution vertueuse de ses finances publiques.

L'année 2012 confirme ce redressement.

Une capacité d'autofinancement brute en progression, elle évolue de 339 942€ en 2010 à 812 230€ fin 2012.

Sa CAF nette est positive 54 932€ alors qu'elle était négative de -335 313€ en 2010,

Une accélération du processus de désendettement qui permet une amélioration, rapportée à la CAF, de la durée résiduelle de la dette qui passe de 22.78 à 7.83 ans, aidée par le non recours à l'emprunt depuis 2 ans. L'encours de la dette de la commune a baissé de 1.3 M€ d'euros évoluant de 7.7 à 6.4 millions d'euros.

Une pause de ses investissements a permis une reconstitution de son fonds de roulement.

Le ratio de rigidité des charges structurelles a été ramené de 59% en 2010 à 50% en 2012.

Elle a su maîtriser ses charges de fonctionnement alors que ses recettes restent dynamiques.

Les principaux ratios financiers reflètent l'effort entrepris par la collectivité pour équilibrer ses comptes.

Poussan ainsi commence à reconstituer ses marges de manœuvres.

Tableau de synthèse

en EUROS	2012	2012/2011
Résultat comptable	637 304	+17,8%
Produits de fonctionnement (1)	4 475 033	+1,7%
dont ressources fiscales	2 818 648	+1,0%
dont DGF et autres dotations	1 070 285	+14,6%
Charges de fonctionnement (1)	3 662 803	-0,1%
dont charges de personnel	1 823 885	+1,4%
dont subventions et participations	340 825	+1,6%
dont charges financières	280 070	-40,7%
Capacité d'autofinancement brute	812 230	+10,7%
Dépenses d'équipement	301 167	-18,2%
Remboursements de dettes*	757 298	-0,7%
Emprunts*	0.00	

(1) Produits (hors plus values de cession) et charges réelles

* hors refinancements



ACTUALITÉS

Repas des aînés



Mardi 4 juin, comme chaque année, la Municipalité avait tenu à rassembler les anciens du village pour une journée placée sous le signe de l'amitié, de la convivialité et de la fête.

Ce sont 300 convives qui se sont retrouvés au Mikhénes pour un repas dansant, précédé par un apéritif dans le jardin qui aura permis aux anciens poussannais de reprendre contact. Des retrouvailles partagées avec le Maire et les élus qui ont offerts de la part de la Municipalité à tous les convives et à ceux qui n'avaient pu se déplacer un assortiment de vins locaux pour prolonger ce moment de partage et d'échanges.

Le kiosque récompensé



seau de la vente au numéro.

Le jeudi 23 Mai 2013, à Paris, lors de la cérémonie des 10^e trophées des Diffuseurs, magasin de Presse Traditionnelle «Le Kiosque» situé Place de la Mairie à Poussan, s'est vu décerné le trophée de la «Plume d'or».

Cette manifestation organisée par le SNDP (Syndicat National des Dépositaires de Presse) entend valoriser le ré-

Tous les dépositaires de France y présentent des candidatures de diffuseurs qui se sont illustrés en 2012/2013 par des initiatives, des réalisations ou plus globalement, un comportement commercial dynamique.

Ont été pris en considération également différents critères tels que le professionnalisme, le dynamisme commercial, la progression du chiffre d'affaires ou les opérations particulièrement réussies sur l'année (modernisation, informatisation, vitrines, animations, créations d'événements).

Ouverture estivale des pharmacies

Comme tous les samedis de l'été du 29 juin au 31 août inclus les pharmacies de Poussan alternent leur ouverture l'après-midi.

Pharmacie ouverte le samedi après-midi :

- Pharmacie des Remparts
29 juin / 13 juillet / 27 juillet / 10 août / 24 août
- Pharmacie des Écoles
6 juillet / 20 juillet / 3 août / 17 août / 31 août

Un nouveau glouton à la Mairie



Les services techniques de la Mairie viennent d'être doté d'un nouvel équipement pour assurer le nettoyage du centre ville : le Glutton®, aspirateur de déchets urbains et industriels.

L'aspirateur de déchets revalorise le travail des balayeurs tout en augmentant leur efficacité. : il aspire les mégots,, canettes, bouteilles en verre et en plastique, déjections canines, feuilles mortes, copeaux de bois, de métal. Il s'utilise partout et accède à des endroits difficiles pour la balayeuse : trottoirs, ruelles, marchés, parkings, pieds d'arbres... partout où l'usage du balai devient impossible et inefficace.

Fonctionnant sur batteries électriques, il participe aussi au développement durable et aux économies d'énergie et respecte l'environnement (fonctionnement silencieux et pas de rejet de poussière dans l'atmosphère grâce au filtre anti-poussière).

Colombarium

Après le recensement complet des concessions, le cimetière de poussan accueille aujourd'hui un nouveau colombarium.

Installé dans la partie nouvelle du complexe funéraire, ce lieu de recueillement, appelé aussi jardin du souvenir, est destiné à recevoir les urnes qui contiennent les cendres des défunts.

Voile : une poussannaise dans la cour des grands...



Marie Soler, jeune poussannaise, va représenter la France aux championnats du monde des moins de 18 ans qui se déroulent à Chypre du 12 au 19 juillet. Elle s'est brillamment qualifiée après des épreuves de sélection à Cannes et à Quiberon.

Après cinq jours de course et neuf manches courues dans des conditions difficiles avec très peu de vent, la Poussannaise Marie Soler (associée à Laura Pebrier du CNVAix Les Bains) terminait à la 12e place au classement général sur 82 bateaux. Elle se classait troisième française et première jeune de moins de 18 ans.

Cette jolie performance permettait à Marie Soler de se qualifier pour le Championnat du monde qui aura lieu fin juillet à Valence en Espagne et pour le Championnat d'Europe Jeune (-18 ans) qui se déroulera à Pwllheli en Angleterre au mois d'août.

A Quiberon, au cours d'une régata pré-sélective, Marie s'est classée à la 7e place du général et première au classement des filles. Cette place va lui permettre d'être seule représentante de la France aux championnats du monde ISAF (épreuve équivalent aux jeux olympiques pour les jeunes de moins de 18 ans.)

Candice, une championne de danse de 11 ans



Parmi 3000 candidat, Candice Daumas et ses camarades de l'ASG danse de Gigan, ont obtenues un premier prix National dans la catégorie jazz, équivalent au statut de Championne de France.

Les féminines de l'USP tambourin championnes de France.



C'est à la Penne sur Huveaune dans les Bouches-du-Rhône que l'équipe féminine de tambourin est allée conquérir le titre de championne de France en salle.

C'est grâce à une victoire 13 à 1 contre Les Pennes-Mirabeau que les filles de l'USP tambourin ont pu ramener le 14e titre de championnes de France à Poussan.

De l'or pour les équipes de Horse Ball des écuries Aubin.



Les équipes jeunes des Écuries Aubin : benjamins, minimes, cadets et juniors s'étaient déplacés aux championnats de France qui se tenaient du 18 au 20 mai à Lamotte-Beuvron

Ces trois jours de championnat voyaient les équipes, cadet et junior, remporter une médaille d'or bien méritée, grâce à des matches reflétant leur meilleur niveau !



Poussan, une ville en devenir

Une ville sans travaux est une ville morte. On ne peut plus vivre aujourd'hui comme au XIX^e siècle. Les nombreux chantiers qui ont modelé le paysage urbain de Poussan sont la marque de son dynamisme, de son attractivité, de sa vitalité.



Le vaste programme de rénovation de la voirie et de création d'équipements publics entrepris depuis des années répond à la demande de mieux vivre des poussannais d'aujourd'hui.

Les voies de circulation héritées des siècles précédents s'avèrent inadaptées à la mixité des formes d'échanges que demande une ville en 2013 : piétons, cyclistes, automobilistes, usagers des transports en commun doivent pouvoir partager sereinement le même espace.

Les poussannais : familles, travailleurs, agriculteurs, personnes âgées doivent bénéficier d'équipements et d'infrastructures adaptés à leur mode de vie.

Les nouvelles normes exigées pour un développement durable demandent une mise à niveau régulière des technologies de construction et d'entretien.

■ Vers une voirie adaptée aux contraintes d'aujourd'hui

Au cours des dix dernières années, les rues les plus vétustes ont été réhabilitées : avenue de Bédarieux, d'Issanka, Grand'rue, chemin des frères, chemin de Loupian, entrée nord, etc...

Le but étant de sécuriser le cheminement piéton (écoles, collèges, accès au centre et ses commerces), d'enfouir et de moderniser les réseaux (suppression du plomb pour l'eau) et d'améliorer l'éclairage public. Actuellement, le chantier de la circulaire devrait donner un second souffle au cœur de ville qui est un peu la vitrine de Poussan avec le dynamisme de ses commerces.

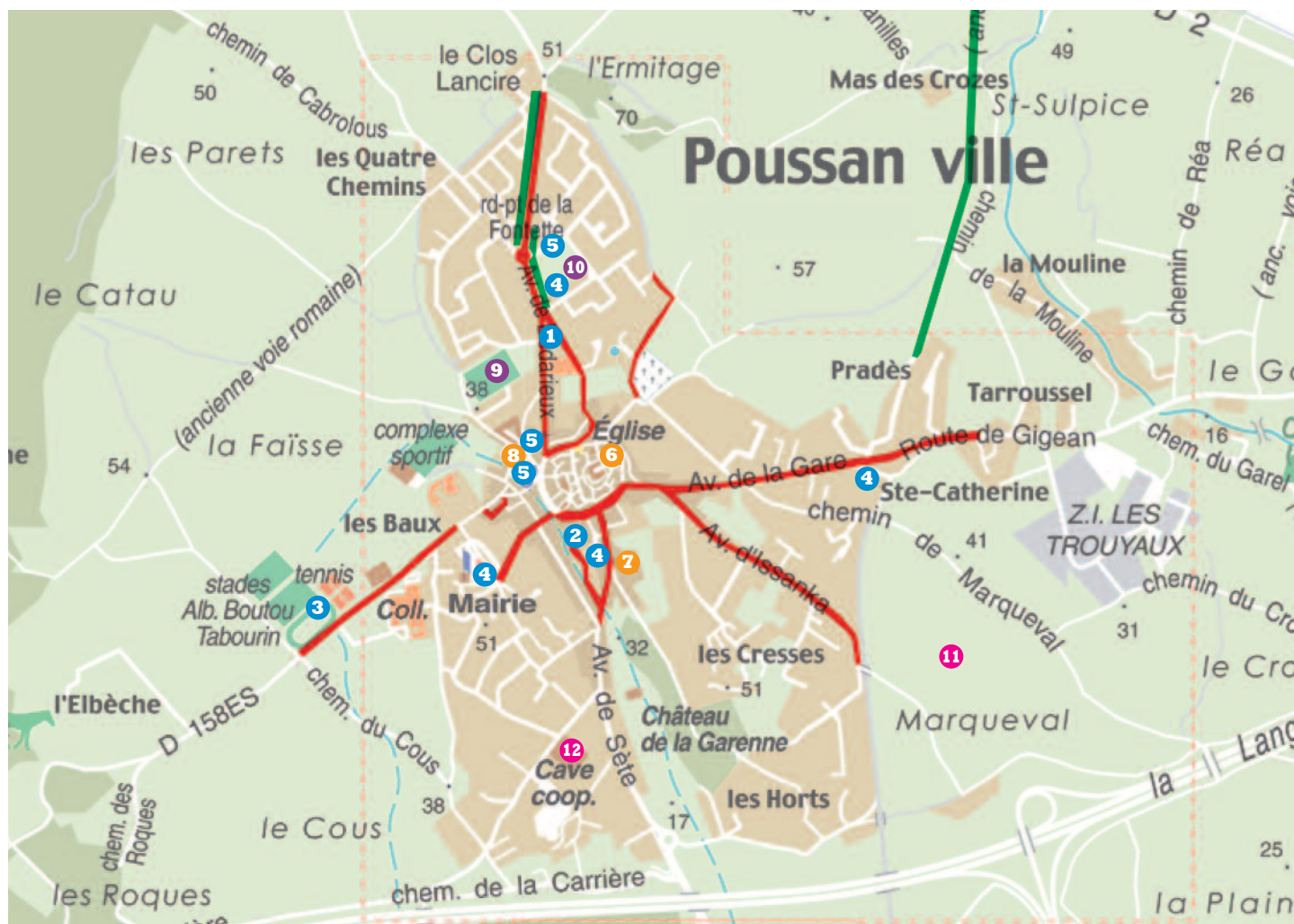
■ Un programme soutenu d'équipements publics

Gérer une commune, c'est aussi pourvoir la population en équipements nécessaires à son épanouissement : scolaires, sportifs, culturels, ludiques, économiques et sociaux.

L'entretien et la rénovation du patrimoine municipal : écoles, bâtiments municipaux, église, etc... sont également des postes importants pour les finances de la commune.

■ Des économies d'énergie pour l'avenir

Avec l'aide d'Hérault Énergie, Poussan est en train de renouveler son parc d'éclairage public pour réaliser à terme plus de 30% d'économies. La ville a investi et investira encore dans le photovoltaïque pour ses bâtiments.



VOIRIES RÉHABILITÉES

(réseaux, enrobés, trottoirs, éclairage, mobilier)

VOIES VERTES CRÉÉES

(sur terrains communaux avec le soutien du CG 34)

ÉQUIPEMENTS PUBLICS RÉALISÉS :

- 1 Groupe scolaire V. Hébert
- 2 Salle socio-culturelle J. Théron
- 3 Dojo, terrains synthétiques, vestiaires, salle des clubs, salle de musculation
- 4 Jeux pour enfants
- 5 Logements sociaux

PATRIMOINE COMMUNAL RÉNOVÉ :

- 6 Église saint-Pierre
- 7 MJC
- 8 Ancienne mairie

AMÉNAGEMENTS EN COURS

- 9 Résidence pour seniors de Maleska
- 10 Logements sociaux de la Fontette

AMÉNAGEMENTS EN PROJET

- 11 Nouveau quartier de Sainte Catherine
- 12 Cave coopérative



Nouveau groupe scolaire V. Hébert



Voie sécurisée pour les collégiens, CH. de Loupian



Dojo et salle de gymnastique



Avenue de Bédarieux, aménagements et giratoire



Logements sociaux des Treilles



Église Saint-Pierre



TRAVAUX

Cimetière



- Reprise du mur côté rue du cimetière.
- Création d'un columbarium a été installé pour le repos des cendres des défunts incinérés.
- Création d'un parking de 20 places.



Jardin public



De nombreux travaux ont été effectués au cours du printemps :

- Création d'une aire de jeux pour enfants, avec barrières de protection.
- Reprise de 2 murs
- Agrandissement du parking, réfection de la voirie
- Réalisation de 2 rampes pour accès handicapés
- Réhabilitation d'un local pour la pétanque.

Maleska



Le chantier de la résidence pour seniors de Maleska vient de démarrer. Les travaux devraient durer 1 an. Ce domaine accueillera des logements adaptés pour les seniors avec des espaces collectifs aménagés : salle multimédia, salle de soins, restaurant, services à la carte, dans un cadre de vie accueillant et sécurisé.



Rue des Horts

Parallèlement au chantier de construction de logements sur les terrains des anciens tennis et de la résidence du clos Saint-Rémi, la nouvelle voirie se met en place. Des conteneurs enterrés ont été installés par la CCNBT.



- Reprise de tous les réseaux : adduction d'eau, eaux usées, pluvial, gaz, électricité, télécoms
- Réfection et requalification de la voie de circulation
- Agrandissement et aménagement des trottoirs
- Plantation d'arbres et de végétaux
- Pose de mobilier urbain
- Remplacement de l'éclairage public.

*Par Arrêté Municipal N° 2013/076/PM du 15/04/2013,
N° 2013/094/PM du 13/05/2013 et N° 2013/106/PM du
27/05/2013*

du 3 juin 2013 au 31 juillet 2013 :

Boulevard René Tulet
Boulevard Prosper Gervais
Rue du Peyrou, rue du Peyrou-Haut
Rue des remparts

du 3 juin 2013 au 31 juillet 2013

Par Arrêté Municipal N° 2013/076/PM du 15/04/2013, N° 2013/058/PM du 18/03/2013, N° 2013/094/PM du 13/05/2013 et N° 2013/106/PM du 27/05/2013.

du 3 juin 2013 au 31 juillet 2013 :

du 6 juin 2013 au 11 juillet 2013 :
Boulevard René Tulet - Boulevard Prosper Gervais - place
de l'hôtel de ville- place du 4 septembre - rue du Peyrou
du 22 avril 2013 au 28 février 2014 :
rue des Remparts
rue du Peyrou haut
Rue Rhin et Danube
Chemin du Terraïet

The map shows the center of Montluçon with the 'Rue Barrée' (closed street) highlighted in red. The 'Déviation' (detour route) is shown in yellow. Key landmarks include the 'Mairie' (Town Hall), 'Château de la Garenne', and 'Les Cressès'. A legend indicates that the red line represents the 'Rue Barrée' and the yellow line represents the 'Déviation'. A 'STOP' sign and a 'one-way' sign are also shown.



Nouveau quartier de Sainte Catherine

Confrontée à la raréfaction de ses espaces urbanisables, aux difficultés de logement de nombreux ménages et à une demande d'installation résidentielle soutenue, la municipalité a décidé d'engager l'urbanisation du secteur dit Sainte Catherine.



Une vue sur la Méditerranée à valoriser

Inscrit depuis plus de 30 ans au Plan Local d'Urbanisme de Poussan¹ en tant qu'espace d'urbanisation future, le secteur Sainte-Catherine constitue la principale zone de développement de la commune pour les quinze à vingt années à venir. Cette opération, sera conduite sous forme de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)² indispensable pour ce projet à caractère stratégique. L'évolution démographique de Poussan, de 2100 habitants en 1975 à 5 300 habitants aujourd'hui, conduit dans le cadre de la gestion de l'urbanisation du Bassin de Thau, à une projection de 7 800 habitants en 2025. L'équipe municipale a donc décidé de penser un développement urbanistique de la ville en se donnant les outils nécessaires pour garder la maîtrise de l'évolution de son espace urbain futur, en confortant les équipements publics au service des poussanais.

■ Un projet au stade de la concertation

Après les propriétaires le 23 avril 2013, les associations et les riverains le 25 avril 2013, une réunion publique s'est tenue le 2 mai 2013 au foyer des campagnes pour présenter les grandes lignes du projet. Celui-ci est en cours d'élaboration, des études sont actuellement menées pour définir les possibilités d'aménagement de ce nouveau quartier.

D'autres réunions publiques sont prévues pour la rentrée 2013 afin d'animer la concertation publique et alimenter le travail de l'urbaniste.

Une commission du conseil municipal a été créée pour l'élaboration de ce projet essentiel pour accueillir le développement de l'habitat et des services de Poussan pour au moins les 15 prochaines années.

Dans le cadre de la concertation, les documents réglementaires et un cahier de recueil des observations sont à la disposition du public à l'accueil de la Mairie. Les éléments du dossier de concertation sont également disponibles en téléchargement sur le site internet de la Mairie : www.ville-poussan.fr

■ Les enjeux et objectifs majeurs du projet

Situé en continuité sud-est de la ville et couvrant environ 34 ha, le secteur Sainte-Catherine constitue un espace suffisamment vaste pour concevoir un projet urbain ambitieux. De multiples enjeux et objectifs majeurs lui sont dès lors assignés.

Développer une nouvelle offre d'habitat

La question du logement devient de plus en plus préoccupante pour une large proportion de ménages, notamment pour les familles monoparentales, les jeunes couples avec enfants et les personnes âgées. L'offre traditionnelle de maisons pavillonnaires est bien souvent hors d'atteinte pour nombre d'entre nous. Aussi, la création d'une nouvelle offre d'habitat, plus accessible et diversifiée, constitue un enjeu de première importance pour les territoires comme Poussan.

Face à ce défi, la commune entend mettre à contribution le projet Sainte-Catherine pour développer de nouveaux types d'habitat et satisfaire une pluralité de besoins. Parallèlement aux maisons individuelles classiques, il est notamment prévu de développer 25 à 30 % de logements locatifs sociaux ainsi qu'une offre complémentaire en primo-accession, soit un habitat plus abordable que celui résultant du marché libre.

1. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), document de planification et de réglementation urbaine d'échelle communale, a remplacé le Plan d'Occupation des Sols (POS) au terme de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU). Il est actuellement en voie de révision.

2. En tant qu'opération publique d'aménagement, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) est l'outil privilégié à disposition des collectivités pour maîtriser et conduire l'urbanisation de leur territoire.

Maîtriser le rythme de développement du quartier

Selon les prescriptions du SCoT du bassin de Thau,³ l'opération devrait accueillir environ 1 000 logements, soit une population à terme de 1 850 à 2 300 habitants.

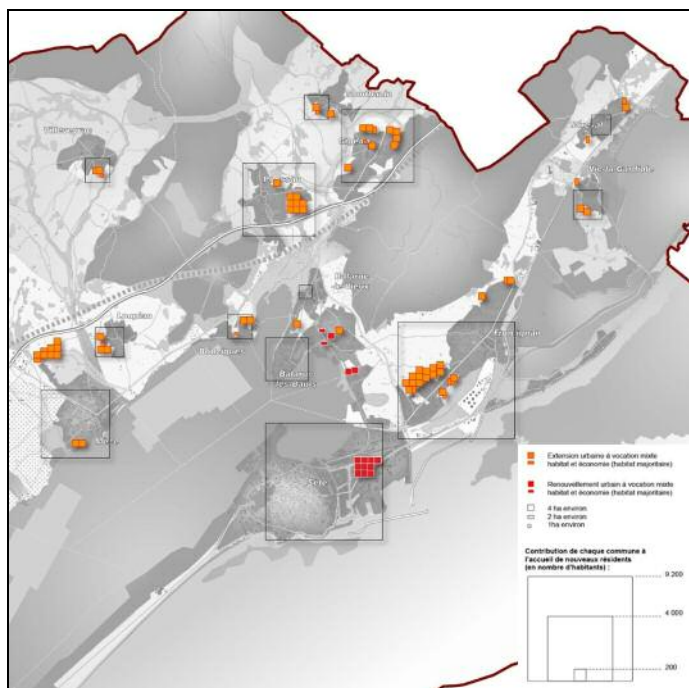
Consciente de l'importance de cet apport démographique, la municipalité entend maîtriser le rythme de développement du quartier afin d'absorber dans de bonnes conditions ces nouveaux habitants. Pour ce faire, l'aménagement du quartier sera réalisé en trois ou quatre tranches successives étalées sur une quinzaine d'années. Ainsi, le rythme de développement démographique de la commune ne sera pas bouleversé.

Doter le quartier de commerces et d'équipements de proximité

Avec le projet Sainte-Catherine, la commune entend rompre avec les modalités précédentes d'urbanisation de son territoire :

- D'une part, avec le choix d'une emprise importante, il s'agit de concevoir un quartier dans son ensemble, à distance des lotissements juxtaposés au coup par coup sans solution de continuité et de qualité.
- D'autre part, à la différence des opérations exclusivement résidentielles, un des enjeux majeurs du projet consiste à doter le quartier de commerces et d'équipements de proximité. L'opération étant située à bonne distance du centre ville commerçant et des principaux équipements communaux, il réside en effet un intérêt à développer une polarité commerciale et d'équipements au service du futur quartier mais aussi de son environnement.

Densifier les formes urbaines pour économiser l'espace



SCoT du Bassin de Thau - DOO - Unités de production urbaine

Le SCoT du bassin de Thau, en voie d'approbation, prescrit des densités minimales pour les extensions urbaines futures du territoire. Il s'agit ici d'un des objectifs fondateurs du SCoT visant à limiter sensiblement la consommation effrénée de terres agricoles et naturelles constatée jusqu'à présent.

Pour Poussan comme pour d'autres localités, le seuil à atteindre



Exemple d'habitat groupé



Exemple d'habitat collectif

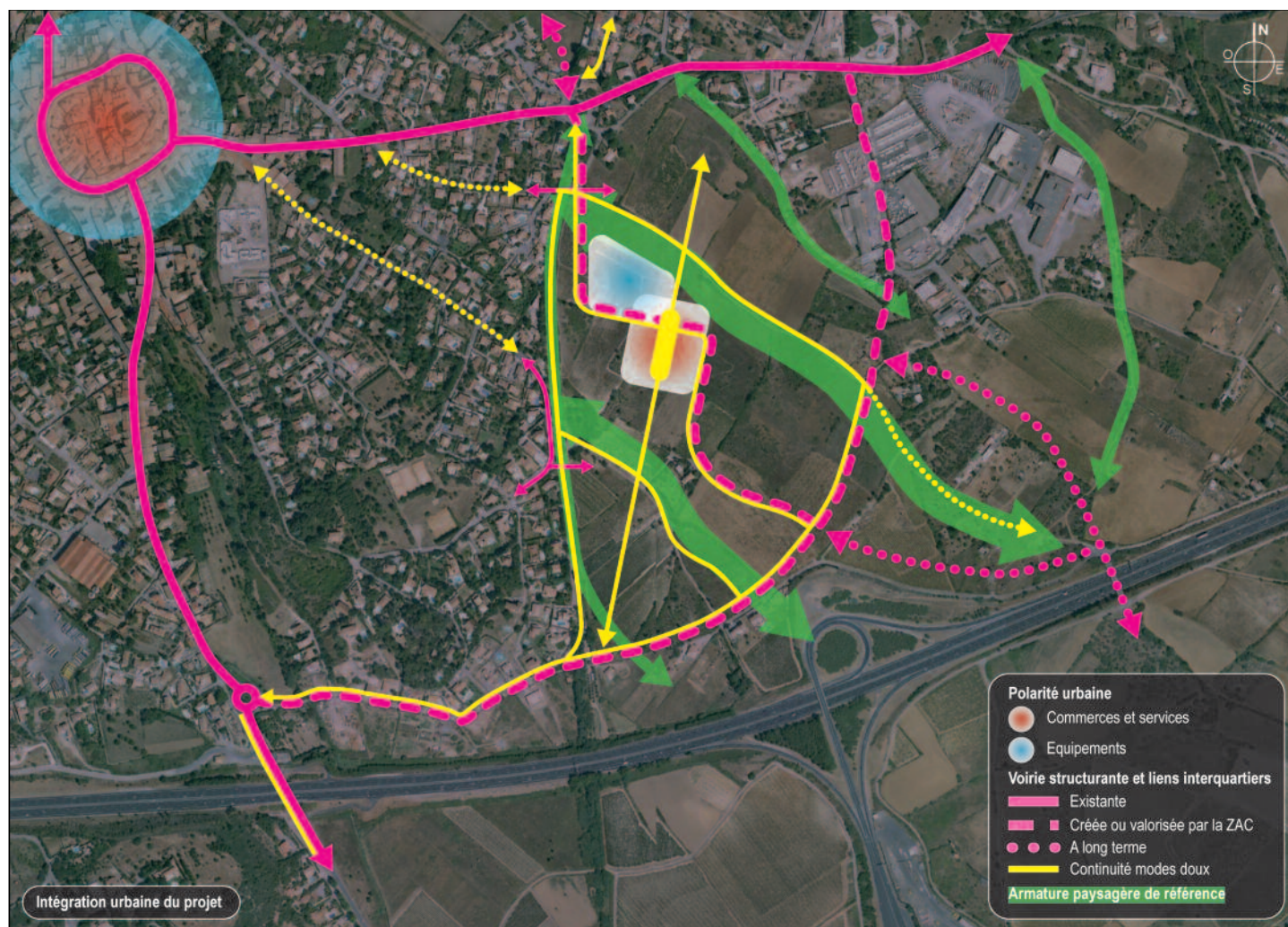
est fixé à 40 logements à l'hectare,⁴ ce qui induit nécessairement une mutation vis-à-vis des formes pavillonnaires traditionnelles : si la production de maisons individuelles sera maintenue au sein du projet, il s'agit de créer un véritable quartier, composé de formes urbaines diverses, comprenant une part prépondérante de petits immeubles collectifs et d'habitat groupé.

Trois remarques s'imposent concernant cette question de la densité urbaine :

- D'une part, le centre ville présente des densités souvent plus élevées que celles attendues sur le futur quartier. On constate notamment dans le noyau médiéval des intensités bâties atteignant 85 logements / ha.
- D'autre part, une densité supérieure à celle des lotissements pavillonnaires est une condition nécessaire à l'installation et à la pérennité des commerces et services de proximité.
- Enfin, la densité urbaine à observer est compatible avec la conception d'un « quartier vert ». Il ne s'agit pas de recréer une urbanisation compacte à l'image du centre historique.

3. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification urbaine et spatiale élaboré à l'échelle intercommunale. Ses dispositions s'imposent aux différents PLU qu'il couvre et aux ZAC. Le SCoT du Bassin de Thau est en voie d'approbation.

4. Cette densité n'est pas calculée sur l'assiette foncière globale de l'opération mais sur celle-ci à laquelle sont retranchés les équipements collectifs structurants (écoles, parc publics, ouvrages de rétention des eaux, voies inter-quartiers).



■ Les grands principes d'aménagement

Des qualités paysagères et patrimoniales valorisées

Les grandes orientations d'aménagement envisagées pour l'heure et présentées à la population sont tout d'abord guidées par la lecture paysagère et patrimoniale des lieux. Le site présente en effet des qualités remarquables qu'il s'agit de valoriser. En premier lieu, le projet s'applique à magnifier les vues offertes sur l'Etang de Thau, le Mont Saint-Clair et la Méditerranée. Ainsi, une grande allée piétonnière et cyclable, axée sur l'Etang, traverse de part en part le quartier selon une orientation sensiblement nord-sud.

En second lieu, le projet prévoit la conservation et la restauration des beaux chemins ruraux parcourant le site d'ouest en est. Ici encore réservés aux modes doux (piétons et cycles), ces chemins sont soulignés par de larges coulées vertes à usage récréatif accueillant notamment des ouvrages hydrauliques paysagés.

L'aménagement d'un cœur de quartier

Le cœur du quartier est quant à lui implanté en son centre, à l'intersection de l'allée principale, bénéficiant ainsi de la perspective sur la Méditerranée. Il s'organise autour d'une esplanade publique dont les dimensions généreuses permettront la tenue d'événements collectifs. Encadrant l'esplanade, des petits immeubles collectifs accueillent en rez-dechaussée les commerces et services indispensables au bon fonctionnement du projet.

Toujours au contact de l'allée principale, le pôle d'équipements collectifs fait partie intégrante du cœur de quartier. Bordant le nord de l'esplanade, il reçoit les écoles, les aires de jeux et les terrains sportifs de plein air. La réserve foncière qui lui est attribuée est suffisamment proportionnée pour accueillir d'autres équipements dont la définition n'est pas encore arrêtée à ce jour.

Une approche globale des mobilités

Comme on l'a vu, les mobilités douces (déplacements piétons et cyclables) sont placées au cœur des préoccupations. On remarque notamment que les chemins ruraux conservés prolongent respectivement le chemin de Marqueval et l'avenue d'Is-sanka ; ces rues anciennes et étroites présentent une très faible circulation et permettront ainsi aux futurs habitants de rejoindre le centre ville à pied ou en vélo dans des conditions apaisées et sécurisées.

Néanmoins, les déplacements sont appréhendés dans leur globalité et une attention particulière est bien évidemment portée aux conditions de desserte automobile de l'opération. Il s'agit là en effet d'un enjeu d'aménagement premier.

Comment assurer une accessibilité satisfaisante du quartier sans surcharger le centre historique ? Pour ce faire, le projet s'appuiera sur un nouvel axe fort, dit Boulevard Sud, aménagé en lieu et place du Chemin de la Garenne. L'idée consiste à connecter directement le quartier à la porte d'entrée principale de Pous-san, soit sur l'Avenue de Sète vers et depuis laquelle l'essentiel des flux générés par le projet seront dirigés.

SCoT du bassin de Thau

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme élaboré par les élus qui définit un projet d'avenir durable pour le territoire. La population a été invitée à s'exprimer au cours de l'enquête publique du 3 juin au 5 juillet 2013.

Le futur du bassin de Thau ne se décide pas en un jour. Territoire aussi attractif qu'exceptionnel, il pourrait pâtir d'une croissance incontrôlée. Pour anticiper son évolution, maîtriser son développement et préserver son environnement unique, les 14 communes de Thau agglomération et de la Communauté de Communes du Nord Bassin de Thau (CCNBT) se sont réunies au sein du SMTB (Syndicat Mixte du Bassin de Thau) pour imaginer ensemble les grandes orientations de son Schéma de Cohérence Territoriale.

Objectif : dessiner un modèle de développement de notre territoire pour les 20 ans à venir.

■ Protéger l'environnement et le cadre de vie

Préserver les espaces naturels importants pour la biodiversité

Le Scot crée un système de protection (l'interdiction d'urbaniser) pour ces espaces : les zones humides, les massifs de garrigue, les zones agricoles occupées par des espèces protégées, les cours d'eau, les zones importantes pour la protection des masses d'eau souterraines... Ces protections forment la «trame verte et bleue».

Protéger les espaces agricoles

L'agriculture a un rôle économique et alimentaire essentiel pour le territoire mais aussi pour l'environnement et la qualité des paysages. Or, le développement urbain des trente dernières années s'est fait sur presque 2000 hectares de ces zones agricoles ! Le Scot s'est donné comme enjeu de préserver la vocation agricole de 96,4% des zones agricoles existantes.

Créer des coupures d'urbanisation

Ces zones sanctuarisées par le Scot protégeront les paysages emblématiques du territoire et permettront d'éviter une urbanisation continue le long de la lagune et de la mer. C'est le cas par exemple de la coupure d'urbanisation qui préservera la liaison entre le site classé de Vic- La-Gardiole et le massif de la Gardiole.

■ Maîtriser l'urbanisation, structurer le développement

Adapter l'évolution démographique aux capacités d'accueil

La croissance démographique exceptionnelle du département de l'Hérault entraîne une forte urbanisation. Le territoire de Thau ne peut pas devenir un simple territoire d'extension de Montpellier : il ne peut pas contribuer à l'accueil sans limite de populations sans dégrader son environnement unique ni compromettre ses activités maritimes. Si on laisse faire, toutes les zones agricoles seront progressivement urbanisées. Les rejets des eaux usées induits auront un impact catastrophique dans la lagune. Au rythme actuel, si le territoire continue à recevoir autant d'habitants, tout le bassin versant sera urbanisé. La population passera de 128 500 habitants aujourd'hui à 184 000 en 2030 ! Le Scot s'est donné une limite de 158 000 habitants maximum dans les 20 prochaines années.

Limiter la consommation d'espace, privilégier la proximité emploi/habitat, limiter l'impact sur la lagune.

3 pôles principaux de développement ont été définis, objectif : structurer le développement et limiter l'étalement urbain.

Le Scot identifie 3 sites qui répondront aux ¾ des besoins du territoire en logement, accueil d'entreprise, emploi, équipements :

- Le triangle Sète- Frontignan-Balaruc les Bains : il forme le coeur urbain de Thau, il regroupe 70% des emplois.
- Le nouveau quartier de Mèze
- Le nouveau quartier de Poussan

La croissance démographique prévue à Poussan est de maximum 4000 habitants supplémentaires à échéance 2030.

Cela correspond à environ 1700 logements. C'est un maximum, pas une obligation. Cela correspond au rythme de croissance que la commune a connu depuis les 10 dernières années. Ce développement se fera pour majeure partie dans le nouveau quartier de Sainte Catherine.

Privilégier les activités économiques liées au territoire, non délocalisables.

• La pêche et la conchyliculture. 3000 personnes en vivent une spécificité qui impose des normes très strictes de gestion des eaux pluviales avant toute urbanisation. Il faudra également réserver sur le littoral et sur l'eau certains espaces dédiés à ces activités.

• Le port régional de commerce dont le Scot va accompagner le développement en poursuivant sa mutation de port industriel en un véritable port logistique. Il va quitter les rivages de la lagune pour se déployer sur la façade maritime. Le Scot valorisera ses atouts en matière d'intermodalité : mer-fleuve, mer-fer et mer-route.

• Le projet de base logistique arrière du port envisagé à Poussan : Initiée par la Région, elle sera une base logistique et non industrielle. Elle complètera l'offre de Sète et de ses infrastructures d'accueil et de transports. Ce site sera respectueux de l'environnement. Il est limité en surface à 75 ha par le SCOT.

Cet aménagement est soumis à de nombreuses précautions : protection en bordure de la RD 2 sur 150 mètres de profondeur au moins ; respect du PPRI ; études pluviales sur tout le bassin versant avant l'aménagement, afin de s'assurer qu'une partie des terrains n'est pas nécessaire pour stocker l'eau de ruissellement en amont de la lagune de Thau. Cette zone est la seule à pouvoir répondre aux besoins du Port, à proximité de l'embranchement autoroutier. Elle accueillera à terme 1600 emplois !

■ Organiser les déplacements

Ce choix d'urbanisation et de développement nécessite, mais aussi facilite l'organisation des déplacements.

Avec le Scot, place aux modes de déplacement alternatifs à la voiture.

Favoriser un transport urbain performant pour l'accès aux pôles de développement + de 30% des logements seront construits dans ces secteurs : quartier gare de Sète, secteur de la Peyrade à Frontignan, secteur de l'ancienne gare de Balaruc les Bains... Ils seront ainsi à moins de 10 mn en bus du pôle d'échange de Sète, avec un TER toutes les 12 mn vers Montpellier.

Favoriser toutes les formes de mobilité : en multipliant les cheminements doux (circulations piétonnes, cyclables), en mettant en place des navettes maritimes. En séparant les mobilités liées aux activités du port et à l'activité économique, canalisées sur la RD 600, et en les éloignant de la circulation au bord de la lagune, où seront favorisés les circulations douces et les transports en commun.

Plus d'infos sur www.smbt-scot.fr



Service Enfance Jeunesse

La gestion du service enfance constitue un service important de l'action communale. Cette importance sera accrue par la mise en place à la rentrée 2014 des nouveaux rythmes scolaires. La réussite de la réforme est entièrement tributaire de la prise en charge des enfants hors du temps scolaire par le service enfance jeunesse.

Deux modifications importantes vont être apportées dans l'organisation financière :

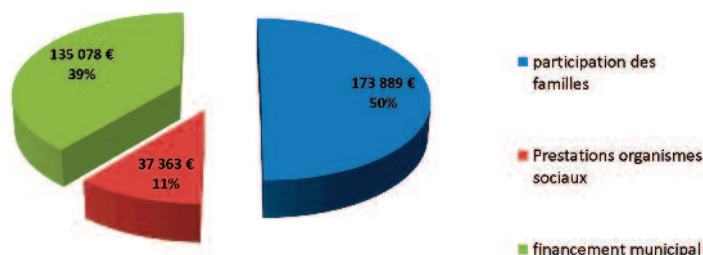
A la demande de caisse d'allocations familiales. Les ressources des familles prises en compte vont intégrer les prestations familiales versées aux parents.

Les dépenses et les recettes du service vont être détachées du budget principal de la commune afin d'être comptabilisées dans un budget annexe. L'augmentation à l'horizon 2014-2015, du flux financier nécessite la mise en place de cet outil de gestion.

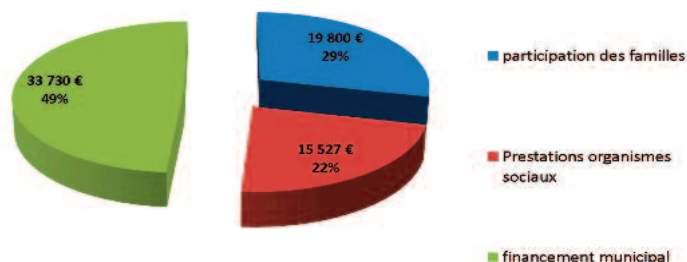
Compte rendu des activités

La fréquentation des diverses activités proposées est en légère augmentation pour l'ALSH et l'ALAE et les stages multi-activités. Elle est stable ou en légère diminution pour les activités du mercredi ou les séjours. En 2012, les dépenses des activités du Service Enfance Jeunesse s'élèvent à 316 000€ hors charges de personnels.

**ALAE : ACCUEIL DE MIDI
FINANCEMENT ANNUEL**

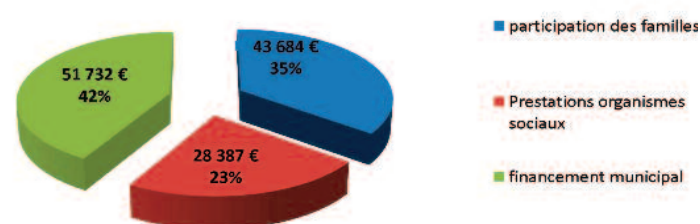


**ALAE : ACCUEIL MATIN ET SOIR
FINANCEMENT ANNUEL**

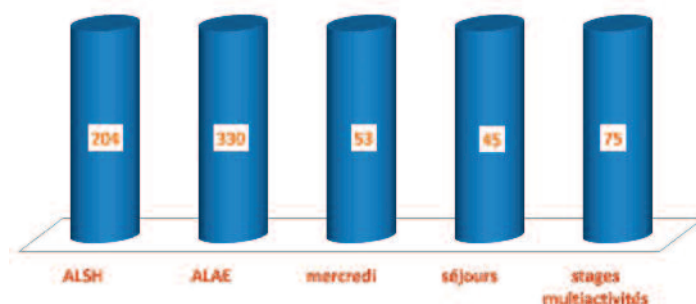


Les accueils de loisir (A.L.A.E. et A.L.S.H.) assurent des activités qui se déroulent sur 130 000 heures :
93 000 heures pour les services de l'ALAE et 37 000 heures pour l'ALSH.

FINANCEMENT ANNUEL



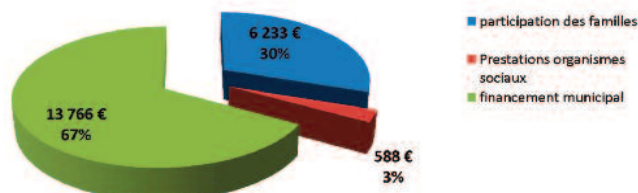
ENFANTS PARTICIPANTS



Les animations temps libres représente une enveloppe financière de 20 000 €.

Il y a une disparité importante dans les parts de financements selon les activités.

**ATL
FINANCEMENT ANNUEL**

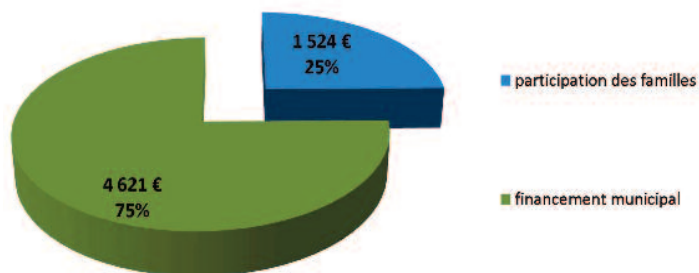


nombre de participants	53	45	75	173
activités	initiations mercredi	séjours	stages	TOTAL
coût des activités	6 144 €	9 155 €	5 287 €	20 586 €
Participations des familles	1 524 €	2 666 €	2 043 €	6 233 €
Remboursement de la Caisse d'allocations familiales		588 €		588 €
Financement municipal	4 620 €	5 901 €	3 245 €	13 766 €
RATIOS	initiations mercredi	séjours	stages	GENERAL
coût par participant	116 €	203 €	70 €	119 €
Participations des familles	24.80%	29.12%	38.63%	30.28%
Remboursements Caf		6.42%		2.86%
Financement municipal	75.20%	64.48%	61.37%	66.87%

Activités du mercredi

Ces activités consistent pour les 3-6 ans en une initiation à la motricité pendant 1 heure et pour les 6-11 ans à la découverte du sport pendant 1h30 . Elles sont fréquentées par plus de cinquante enfants.

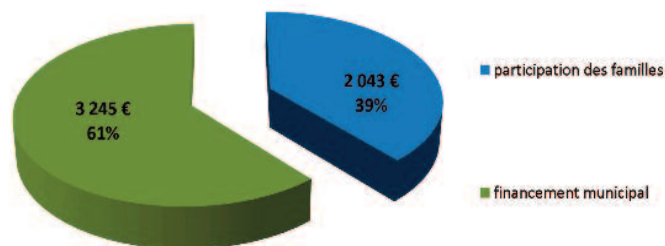
ATELIERS du MERCREDI
FINANCEMENT ANNUEL



Stages multi-activités

Ces stages sont organisés pendant 5 jours sur une période de 2 heures. Ils sont proposés aux les 6-10 ans et aux 11-16 ans. Soixante et un enfants ou adolescents ont participé aux différents stages.

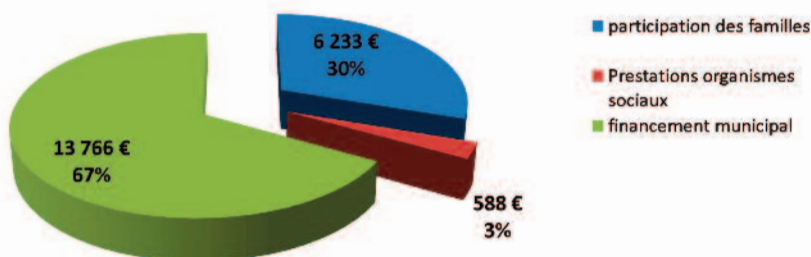
STAGES MULTIACTIVITES
FINANCEMENT ANNUEL



Séjours

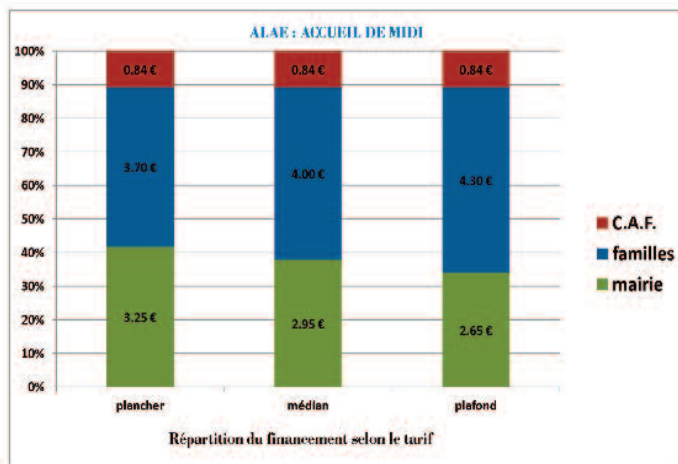
Un séjour au ski a été proposé en février 2012 à 15 enfants.

ATL
FINANCEMENT ANNUEL

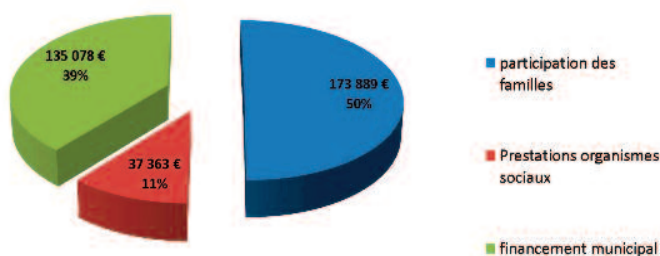


Accueil de midi

Le coût journalier de la prise en charge d'un enfant pendant le repas était de 7,78€. Le financement est assuré par les familles, la caisse d'allocation et la commune.



ALAE : ACCUEIL DE MIDI
FINANCEMENT ANNUEL



Tranches du barème	Revenus <9 702€	Revenus <9 702€ <21 114€	Revenus <21 114€
tarifs	plancher	médian	plafond
repas	2.80 €	2.95 €	3.10 €
ALAE	0.90 €	1.05 €	1.20 €
familles	3.70 €	4.00 €	4.30 €
	47.56%	51.41%	55.27%
C.A.F.	0.84 €	0.84 €	0.84 €
mairie	3.24 €	2.94 €	2.64 €
	41.65%	37.79%	33.93%
prix du repas payé au prestataire			2.74 €
charge de personnel de restauration et de fonctionnement			2.46 €
charge de personnel de surveillance et d'animation			2.58 €
prise en charge d'un enfant			7.78 €



Les tarifs 2013-2014

Actuellement, les tarifs sont déterminés à partir du revenu fiscal de référence. Pour 2013- 2014, la caisse d'allocation familiale demande de prendre pour base les revenus PROCAF et à défaut le revenu brut global. Afin qu'il n'y ait pas d'interférence avec ce changement, **les tarifs, actuellement en vigueur, sont maintenus pour la campagne 2013-2014.**

Activités du mercredi

Les tarifs annuels, selon la tranche du barème, sont, pour 2013-2014, de :

plancher	22.00 €
médian	31.00 €
plafond	40.00 €

Stages multi-activités

Ces stages sont organisés pendant 5 jours sur une période de 2 heures. Ils sont proposés aux les 6-10 ans et aux 11-16 ans. Les tarifs pour 2013-2014 sont fixés à :

plancher	31.50 €
médian	35.00 €
plafond	40.00 €

Séjours

Ils sont organisés en partenariat avec l'association « Vacances loisirs » de Balaruc.

Le séjour de l'été 2013 comme celui du ski 2013 sont facturés 480 € par l'association organisatrice.

Après application du barème, le montant maximum payé par les familles est de :

plancher	144.00 €
médian	192.00 €
plafond	264.00 €

Les aides de la Caisse des Allocations Familiales viennent en déduction de ces sommes. Ainsi, pour les familles à faible ressources le coût du séjour est, grâce à ses aides, de 49,50€.

L'A.L.S.H.

Les tarifs minimum et maximum sont respectivement de 5,60€ et de 12€. Pour chaque famille, le tarif est déterminé en fonction du barème.

Pour une journée avec repas, les tarifs s'échelonnent :
avec un enfant à charge, de 3,80 € avec les bons de la CAF à 15,10 € sans les bons
avec 2 enfants à charge, de 3,50 € avec les bons de la CAF à 14,50 € sans les bons
avec 3 enfants à charge, de 3,20 € avec les bons de la CAF à 14,00 € sans les bons.

Tarifs du repas

Les tarifs des repas sont inchangés depuis 2011-2012, compte tenu des conditions financières obtenues lors du dernier marché conclu, ils sont prolongés à l'identique pour 2013-2014 :

plancher	2.80 €
médian	2.95 €
plafond	3.10 €

L'A.L.A.E.

Tarifs des périodes du matin et du soir

Tarifs	Période matin (1h30) ou soir (1/2h)	Période de midi	Coût par journée (3 périodes)
plancher	0,60 €	0,90 €	2,10 €
médian	0,70 €	1,05 €	2,45 €
plafond	0,80 €	1,20 €	2,80 €



Une année scolaire bien remplie

Le Service Enfance Jeunesse de la mairie a proposé tout au long de l'année scolaire des activités et des animations aux 600 élèves des groupes scolaires de Poussan.

Les ALAE



Une fin d'année scolaire sur les chapeaux roues. L'équipe d'animation des Baux a mis tout au long de cette année scolaire des activités ludiques qui ont permis aux enfants qui fréquentent l'ALAE de partager un moment

agréable tous ensemble tout en s'amusant.

Les enfants ont ainsi pu participer à différents jeux, activités manuelles, artistiques, aller aux différentes aires de jeux du village : city sport, skate Park, sans oublier les rencontres inter-ALAE.

Traditionnellement l'équipe d'animation met tout en œuvre pour faire de cette fin d'année une fête, avec le spectacle concocté tout long de l'année avec les animateurs.

Commet le mardi 11 juin, un temps méridien sous le thème d'Hawaï ou les animateurs du groupe scolaire des Baux ont réservé quelques surprise aux enfants.

Le vendredi 21 juin, les enfants de l'ALAE des Baux ont été invités par les enfants de l'ALAE de V. Hébert afin de présenter leur spectacle et de partager tous ensemble un moment convivial le temps d'un pique nique. Le jeudi 27 juin, en retour, les enfants du groupe scolaire des Baux ont invités les enfants du groupe scolaire V. Hébert pour leur présenter à leur tour le spectacle tant attendu.

Toute l'équipe d'animation du service Enfance Jeunesse souhaite une bonne continuation aux enfants de CM2 et de bonnes vacances à tous.

Les ALSH



durant les vacances de Pâques, les enfants ont profité des nombreuses activités proposées autour du thème des cow-boys et des indiens avec, notamment, une journée au centre équestre «les Onglous» : randonnée pédestre, pique-nique, manège, acrobatie, balade en calèche, soins aux chevaux ont ravi nos bambins, même les moins téméraires !

La deuxième période est consacrée aux «1001 nuits» avec des ateliers de pâtisserie orientale, des activités manuelles et sportives nombreuses, des jeux de plein air au «jardin de la grotte» (aimablement mis à disposition par l'association St Vincent), une sortie à Explor'Park et l'intervention de l'association «Arts et Jeux» qui clôturera l'année scolaire.

L'équipe d'animation est, depuis plusieurs semaines, en plein préparatifs des vacances d'été. 40 enfants seront accueillis chaque jour en maternelle et 48 en élémentaire, du lundi 8 juillet au vendredi 9 août inclus.



Les inscriptions ont lieu depuis le 17 juin au service Enfance Jeunesse.

Une journée «sortie» (ou une animation particulière) avec pique-nique fourni par les familles, est prévue chaque semaine.

Les enfants pourront également profiter des 2 piscines installées sur le centre pour l'été.

Les familles et les proches sont, d'ores-et-déjà, invités au spectacle, le jeudi 25 juillet, à 16h30, dans la cour de l'école élémentaire des Baux. Venez nombreux !

Les accueils de loisirs rouvriront leurs portes le mercredi 4 septembre (inscriptions dès le 19 août, après réception des dossiers 2013-2014)

Les Ateliers Temps Libre



Pendant les vacances de pâques, deux stages sur la thématique du cirque ont été organisés en collaboration avec l'École de cirque Zépétra. Les enfants ont pu s'initier du 22 au 26 avril, au jonglage, jeux de scènes, équilibre sur monocycle ou Flack Fil.

Les activités du mercredi ont repris dès les 15 mai avec des parcours de motricité pour les plus petits, découverte et initiation au roller pour les moyens et natation à la base départementale de Bessilles pour les 7/11 ans.

La rentrée 2013/2014

Les dossiers d'inscription du service enfance jeunesse, valables pour les ALAE, l'ALSH, (centre de loisir), la cantine et les Ini'motricité et Ini'sports ont été distribué à vos enfants par le biais des enseignants.

Vous devez le retourner, complété, exclusivement au Service Enfance Jeunesse : 26, rue de la salle, à partir du 17 juin. Aucun enfant ne sera accepté aux accueils sans dossier complet. Nous vous rappelons les horaires d'ouverture du bureau SEJ :

Jusqu'au 9 Août :

•	Lundi	9h00 – 12h00 / 13h00 – 18h00
•	Mardi	9h00 – 12h00
•	Mercredi	9h00 – 12h00 / 13h00 – 18h00
•	Jeudi	9h00 – 12h00 / 13h00 – 18h00
•	Vendredi	9h00 – 12h00

Du 12 août au 2 septembre :

•	Lundi	8h00 – 17h00
•	Mardi	8h00 – 12h00
•	Mercredi	8h00 – 17h00
•	Jeudi	8h00 – 17h00
•	Vendredi	8h00 – 12h00

Protection et Vigilance

Dans le cadre de la prévention contre les vols, cambriolages, escroqueries diverses, la Brigade de Gendarmerie de Mèze a organisé une réunion d'information pour un rappel des principes de prévention et des mesures à prendre en cas d'atteintes à la personne ou à la propriété.

La brigade de gendarmerie de Mèze

- 22 militaires commandés par 1 officier dont 16 Officiers de Police Judiciaire
- 7 personnels formés en identification criminelle de proximité (TICP)

Ces effectifs pour une population de près de 23000 habitants sur l'ensemble de la circonscription de la brigade qui regroupe les communes de : MEZE - BOUZIGUES - POUSSAN LOUPIAN et VILLEVEYRAC

Gestion des appels d'urgence

- Le 17 (24 h/ 24 h) : de 8 h à 19 h vous aurez le Centre de Montpellier qui est toujours ouvert et qui vous redirigera vers la Brigade de Mèze. De 19 h et 8 h le lendemain les appels sont déviés vers le Centre Opérationnel et de Renseignements de la Gendarmerie à MONTPELLIER (CORG 34)
- Téléphone de la Brigade de Gendarmerie de Mèze : 04 67 43 80 11 : Dans la journée de 8 h à 19 h le personnel répond au téléphone et des patrouilles de surveillance sont organisées.
- Téléphone de la Police Municipale de Poussan : 04 67 53 23 80 / 06 83 41 48 09

Bilan délinquance 2012 sur la commune

- Atteintes aux biens : 155 contre 163 en 2011 (- 4,9%)
(Tous les vols y compris concernant les véhicules, cambriolages, destructions et dégradations)
- Atteintes volontaires intégrité physique : 26 contre 16 en 2011 (+ 62,5%)
(Menaces - Chantages - Vols avec arme- Viols - Harcèlement - Mauvais traitement enfant - violences dépositaires de l'autorité publique)
- Escroqueries et infractions économiques et financières : 10 contre 42 en 2011 (- 76,2 %)
(Faux - Falsification et usage - Escroqueries - Abus de biens sociaux)



Conseils concernant la protection de votre maison

- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- En cas de doute, et même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- En cas d'absence, même de courte durée, verrouillez vos portes, vos fenêtres. Fermez bien vos volets.
- Fermez également votre garage et votre portail.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson ou dans un pot de fleurs.
- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer dans un nouvel appartement.
- N'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur le trousseau de clés.
- Ne laissez aucun signe de votre absence en laissant déborder votre boîtes aux lettres.
- Équipez vous d'une boîte aux lettres normalisée (grande taille).
- En cas d'absence temporaire faites garder votre courrier par votre voisin, votre facteur ou faites le réexpédier sur votre lieu de séjour.
- Pour éviter de révéler votre absence sur un répondeur

téléphonique, transférez la ligne sur votre lieu de séjour temporaire ou votre portable.

- Vérifiez la fiabilité des serrures et des verrous. N'hésitez pas à investir dans un système de verrouillage performant.
- Ne laissez pas vos valeurs à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, tél. portable...).
- En cas de longue absence : mettez en lieu sûr (à la banque, par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.
- Répertoirez et photographiez bijoux, valeurs et objets d'art, relevez les N° de série de vos appareils électriques, faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédits, etc.
- L'opération tranquillité vacances est étendue à toutes les vacances scolaires et même hors de ces périodes.
- Avant de partir en vacances, renseignez une demande individuelle auprès de la gendarmerie ou de la police municipale de la commune (GRATUIT).
- Application « STOP CAMBRIOLAGES » pour les smartphones sous Android ou Apple (GRATUIT).

Conseils concernant la vigilance

- Entretenez de bonnes relations avec votre voisinage.
- Communiquez avec vos voisins.
- Informez les de vos absences.
- Adoptez une « vigilance CIVIQUE ».
- Informez immédiatement la Gendarmerie ou la Police municipale de tout mouvement que vous considérez anormal dans votre quartier en composant : le 17 ou le 04 67 43 80 11 (BTA Mèze).
- Penser à relever les immatriculations et caractéristiques des véhicules qui vous paraissent suspects. (marque – modèle – couleur).
- Penser à noter le signalement des personnes suspectes.
- « J'ai tout vu mais je ne dirai rien, je ne veux pas être un délateur ».
- DÉLATION : Dénonciation intéressée et méprisable, donner des informations concernant une personne, à l'insu de cette dernière, souvent inspiré par un motif contraire à la morale ou à l'éthique, afin d'en retirer un avantage personnel.
- CIVISME : Dévouement à l'intérêt public. Connaissance de ses droits comme de ses devoirs vis à vis de la société.
- Si vous ne voulez pas vous engager directement, faites passer le renseignement, même anonymement, il sera quand même utile pour orienter une enquête.

Conseils concernant la Protection des Indices

- Recherche des traces biologiques (ADN)
- Recherche des traces papillaires (empreintes)
- Ne TOUCHEZ à RIEN
- Appelez immédiatement la Brigade de Gendarmerie

Opération Tranquillité Vacances

Sur demande, la Police Municipale de Poussan assurera, dans le cadre de ses missions habituelles et patrouilles, des passages fréquents à votre domicile ou à votre commerce durant votre absence.

- Si vous partez au minimum 7 jours et si votre logement est inoccupé ou si votre établissement est fermé pendant votre absence, vous pouvez bénéficier de ce service.
- Si vous ne partez pas, aidez-nous à protéger vos voisins : Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la police en composant sur votre téléphone le 17 (appel gratuit).
- Pour bénéficier de l'opération tranquillité vacances à votre domicile ou pour votre commerce : veuillez vous rendre au moins 48 h avant votre départ au poste de Police Municipale, Bd du Riverain, afin de renseigner un formulaire concernant votre habitation ou commerce.

Attention, aucune demande tardive par courrier ou par téléphone ne pourra être pris en considération, prévenez nous si vous modifiez la date ou la durée de vos congés ou en cas de retour inopiné.

Permis piéton et cycliste



La Police Municipale de Poussan organise pour les élèves des écoles des cours de sensibilisation à la sécurité routière.

Cette année, ce sont 4 classes de CE2 et 3 de CM2 qui ont passé leurs permis piétons et cyclistes, confronté à des épreuves théoriques et pratiques. Ils ont également reçu une approche du code de la route et des consignes de sécurité face aux dangers de la circulation.

23 diplômes ont été remis aux élèves ayant obtenu la note maximale, par le Maire, le Conseiller Général et l'Adjointe au chef de poste de Police de Poussan.



Voies vertes

Le 18 avril dernier, André Vézinhet, Président du Conseil Général de l'Hérault inaugurait la nouvelle voie verte qui relie Poussan à Montbazin, en présence du Conseiller Général du canton de Mèze, des maires de Frontignan, Montbazin et Poussan.



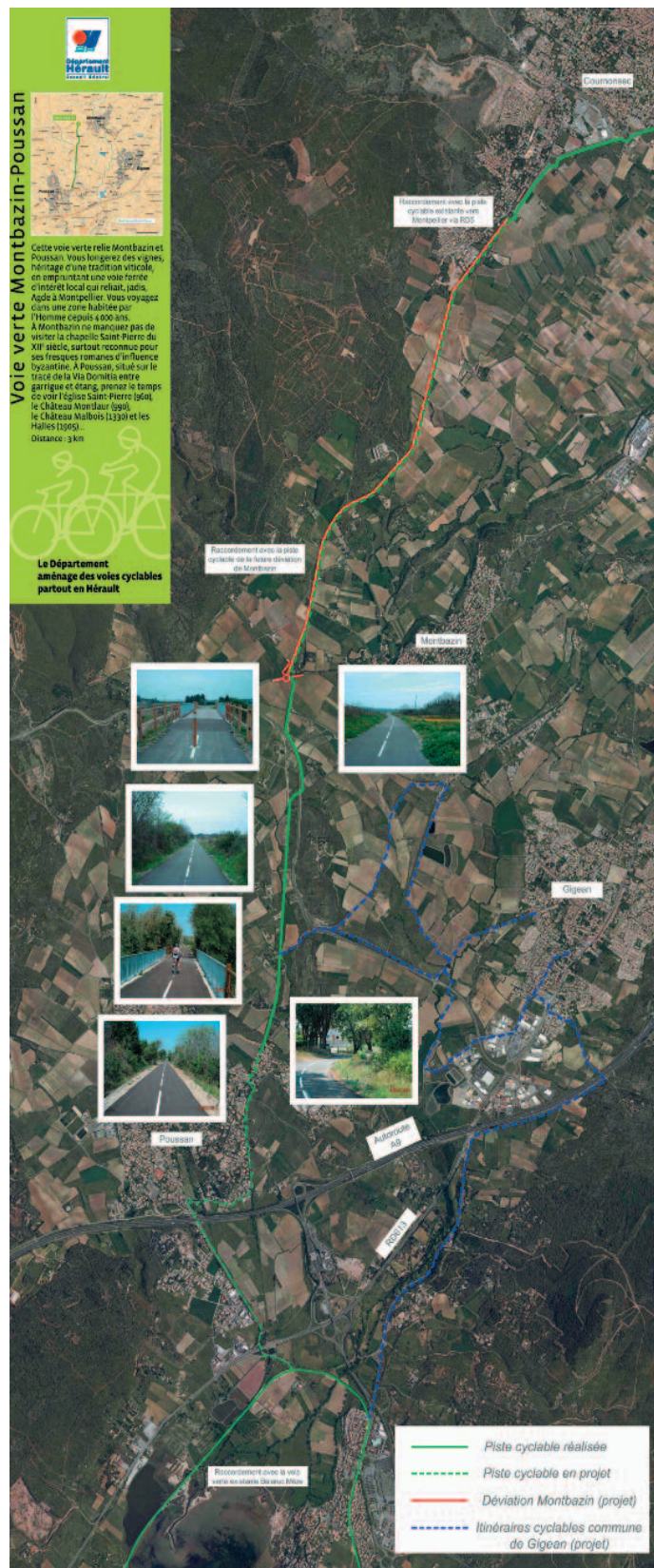
Ce chantier a duré 6 mois pour 800 000 euros de travaux totalement financés par le Département, la commune de Poussan fournissant gratuitement des terrains conservés dans ce but. Ce segment Poussan Montbazin constitue l'un des maillons d'un projet plus vaste qui devrait relier dans l'avenir l'agglomération montpellieraine et le Bassin de Thau.

Cette voie verte qui relie Poussan à Montbazin, a été construite sur l'ancienne voie ferrée d'intérêt local et démarre au lotissement de la Gare. C'est là qu'André Vézinhet, entouré des maires de Montbazin et de Poussan, a fait la promotion de ce programme de voies douces qui permettent des styles de liaison sportives et citoyennes : «*On peut imaginer que dans quelques temps la Méditerranée sera reliée à l'Océan et que vous pourrez aisément rejoindre la Suisse en vélo. Les utilisateurs aiment partager ces voies. Ce projet s'inscrit dans un programme départemental qui comme le covoiturage ou les transports en commun permet de proposer de nouvelles alternatives pour se déplacer.*

Actuellement, il y a 550 km de voies vertes sur le département de l'Hérault, à terme, ce seront 800 km de pistes qui seront réalisées. Cette voie permettra quand d'autres tronçons seront terminés de relier Montpellier à l'Étang de Thau, puis à Agde et au-delà. L'on peut comptabiliser 60 000 utilisateurs côté Nord et 200 000, côté mer, par an.

Pour le Maire de Poussan, cette réalisation s'avérait nécessaire vu le nombre de demandeurs pour ces modes de déplacement doux. Respectueuse de l'environnement, cette voie a été réalisée en tenant compte du cadre naturel et patrimonial comme le Pisse Gayès et la Voie Domitienne. Au niveau de la faune la protection de la pie grièche a été intégrée au projet. Concernant les travaux, tout le ballast de l'ancienne voie de l'intérêt local qui était en place a pu être réutilisé. Enfin, 4 ouvrages d'art ont été repris.

Cette voie verte s'inscrit dans les Agendas 21 des 2 communes concernées, les sportifs, les piétons et les randonneurs s'en sont déjà emparés. Devant le succès de la piste en bordure de l'étang de Thau, qui relie Balaruc à Bouzigues, il serait souhaitable, de pouvoir relier rapidement les 2 tracés, ce qui est une demande forte dans le projet de nouveau quartier de Sainte-Catherine.



Poussan en mode doux

Après la livraison des voies vertes de Poussan Montbazin et de l'entrée nord, le parcours de santé du complexe sportif des Baux vient d'être inauguré. Son aménagement a été réalisé tout en conservant et en préservant l'environnement, il s'inscrit dans son cadre naturel sans le modifier.

Le 8 juin dernier, la Municipalité de Poussan organisait une matinée dédiée aux déplacements en mode doux, avec balade découverte en VTT, à pied, en roller, poussette, etc... Ce parcours dans le village se concluait par l'inauguration du parcours de santé situé au complexe sportif des Baux.



Malgré une météo peu propice à ce genre d'activité, de nombreux amateurs, cyclistes, marcheurs, familles, accompagnés du Maire, des élus et du Conseiller Général ont bouclés cette promenade poussannaise pour inaugurer le parcours de santé sous une pluie battante.

Avec les nouvelles réalisations de la piste Poussan / Montbazin, celle de l'entrée nord qui relie l'école Véronique Hébert à la voie romaine et à terme, une liaison prévue au niveau de Maleska,

les liaisons en mode doux prennent de l'ampleur. Le service Agenda 21 de la commune, avec le soutien du Conseil Général met en place des infrastructures pour faciliter les déplacements doux et inciter les poussannais à bouger pour rester en forme.



Les sportifs confirmés et amateurs, mais aussi les familles qui souhaitent s'initier peuvent profiter des 9 agrès sur une distance d'environ 1 200 mètres.

Ces nouvelles installations sont en bois éco-certifié, ce qui permet un entretien plus facile et une résistance plus importante aux intempéries. Accessible à tous, le parcours santé répond aux besoins physiologiques des utilisateurs, il améliore la coordination, développe la musculature et assure une condition physique tout en profitant du paysage. Il réussit à joindre l'utile à l'agréable en favorisant l'évasion tout en renouant avec la nature.

Parcours de Santé des Baux

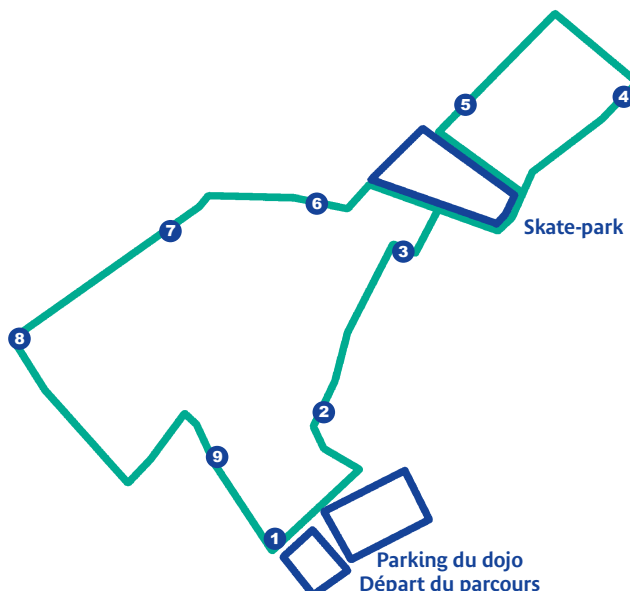
30 minutes d'activités physiques
C'est le temps minimum
pour rester en forme...

Longueur du parcours : 1 200 m

En marche rapide à 6 km/h
=
3 tours (12 min/tour) 3 600 m

En jogging à 9 km/h
=
4 tours (8 min/tour) 4 800 m

En footing à 12 km/h
=
5 tours (6 min/tour) 6 000 m



AGRÈS

- 1 Barre à ramper
- 2 Double escalade
- 3 Barres parallèles
- 4 Mat à grimper
- 5 Barre d'équilibre
- 6 Saut de haies
- 7 Echelle double
- 8 Barres d'exercices
- 9 Saute mouton



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Économies d'énergie

La municipalité s'est engagée, depuis 2009, à la mise en œuvre du développement durable sur Pousan, via l'élaboration d'un Agenda 21. Dans ce cadre, un de ses objectifs est la préservation des ressources notamment la maîtrise de la consommation énergétique du parc d'éclairage public.



L'éclairage public, c'est 50 % des consommations d'électricité d'une petite commune et la première source de nuisances lumineuses.

La commune de Poussan a procédé dernièrement au remplacement de l'éclairage public sur différents secteurs du village par des luminaires munis de leds destinés à réaliser des économies d'énergie.

Bilan énergétique

Lotissement du Belbezé : 30 lampes LED 52 W

Chemin de clermont : 9 lampes LED 36W

Avenue Maluzan, rue des pierres plates, rue pierre seguy, chemin des romains, rue de l'amitié, rue du bois de boulogne : 49 lampes 60 w cosmo-white

Un changement sur les horloges astronomiques qui réglent les horaires officiels jour/nuit permet également de réaliser des économies substantielles.

OptionLEDs	Ancienne puissance installée (12 appareils de 125 W BF / 141 W consommés)	Nouvelle puissance installée (8 appareils de 40 W LEDs)	Gain généré avec la nouvelle puissance installée	Gain énergétique annuel
Chemin de Clermont	1 692 W	320 W	1 372 W	5 625 kWh - 595 €

Horloges Cosmowhite	Ancienne puissance installée (12 appareils de 125 W BF / 141 W consommés)	Nouvelle puissance installée (8 appareils de 60 W Cosmo-white)	Gain annuel généré avec la nouvelle puissance installée	Gain énergétiques annuel
Chemin de Clermont	1 692 W	4 100 h	300 h	34 200 kWh - 3 616 €

Option 36 et 52LEDs	Ancienne puissance installée (45 appareils de 125 W BF / 141 W consommés)	Nouvelle puissance installée (29 appareils de 36 LEDs - 40W consommés et 8 appareils de 52W LEDs - 60W consommés)	Gain généré avec la nouvelle puissance installée	Gain énergétique annuel (avec fonctionnement sur horloges astronomiques - 4 100 heures par an)
Lotissement BELBEZE et Chemin de Clermont	6 345 W	1 640 W	4 705 W	19 291 kWh - 2040€

Horloges astronomiques	Ancienne durée annuelle d'allumage (cellules photo-électriques)	Nouvelle durée annuelle d'allumage (horloge astronomiques calées sur la Lat-Long de Montpellier)	Gain annuel généré avec le nouveau dispositif d'allumage	Gain énergétiques annuel (avec la puissance actuelle installée de 114 kVA)
Lotissement BELBEZE et Chemin de Clermont	4 400h	4 100 h	300 h	34 200 kWh - 3 616 €

Jachères fleuries



Fin avril 1,7 hectares de jachères fleuries Mellifère ont été semés près de Saint Vincent, pour une floraison de mi-juin à mi-octobre. Elles offrent un couvert utile aux pollinisateurs tout en permettant la valorisation du paysage.

Il s'agit d'espèces mellifères comme la bourrache, la Centaurée, le Cosmos sulphureus, le Godetia ou le Rulbeckia.

Actions de l'Agenda 21

L'engagement officiel de la mairie dans un Agenda 21, pour coordonner ses actions en faveur du développement durable, date de 2009. En 2012, elle a adopté son Agenda 21 local qui comporte diverses actions. La mise en œuvre de ce projet de développement durable a donc permis et facilité la réalisation de nombreux projets visant à améliorer le cadre de vie des poussannais.

- Création de 2,5 hectares de jachères fleuries et une trentaine d'arbres plantés ainsi que des arbustes pour créer des haies mellifères.
- Un parcours de santé inscrit dans son cadre naturel.
- Réalisation d'une toiture photovoltaïque sur le toit de la mairie.
- Un inventaire écologique réalisé pendant les 24 heures de la nature.
- Des animations de sensibilisation auprès des scolaires et jeunes publics.
- Une forêt communale gérée durablement.
- Soutien à l'agriculture biologique par l'introduction de produits bio dans la restauration scolaire.
- Une formation du personnel aux principes du développement durable.
- Utilisation de leds pour l'éclairage public et les illuminations de Noël.
- Des jardinières fleuries avec des espèces locales.
- Une prise en compte du développement durable dans le fonctionnement interne.
- Un point de collecte ampoules piles et cartouches en mairie.
- Des actions de sensibilisation au développement durable pour tous...

Si vous souhaitez participer à l'avancement de l'agenda 21, ou tout simplement partager une idée ou astuce sur le développement durable n'hésitez pas à contacter Karim au service Agenda 21 en Mairie. Mail : agenda21@ville-poussan.fr

Gardez un œil sur les hirondelles !



La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) poursuit en 2013 la grande enquête nationale sur les hirondelles. Relayée en Hérault par la LPO Hérault, cette enquête fait appel aux citoyens afin de participer au recensement des nids occupés d'hirondelles. Lancée pour 4 mois, de mai à août, la LPO Hérault invite les particuliers à lui signaler tous les nids occupés d'hirondelles de fenêtre ou d'hirondelles rustiques qu'ils ren-

contreraient. Ils peuvent également se rapprocher de l'équipe de la LPO Hérault qui relaye l'enquête afin de participer à des recensements plus poussés menés dans 5 communes du département dont Poussan.

Ces données permettront d'en apprendre plus sur ces oiseaux qui ont vu leur population dramatiquement chuter depuis une vingtaine d'années (-41% pour l'hirondelle de fenêtre). Et les printemps froids et humides de ces dernières années n'ont fait qu'accentuer ce déclin !

Tot le monde peut participer : de mai à août, les citoyens peuvent compter les nids d'hirondelles occupés. Il suffit de se balader et de lever un peu les yeux à la recherche de nids occupés ou de signaler directement les nids présents chez soi. Pour faire part de toute observation de nid occupé : www.enquete-hirondelles.fr.

Pour plus de renseignements sur l'enquête contacter Jacques Bougard de la LPO au 06 81 05 92 09 ou Marjorie Poitevin : majorie.poitevin@lpo.fr.

Aide et conseils : Service Médiation Faune Sauvage, Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage de la LPO Hérault, 15, Rue des Cigales, Route de Loupian, 34 560 Villeveyrac.

Tribune d'expression des Élus de la liste Poussan Autrement

Contrairement à ce que ne manqueront pas de dire certains, nous ne sommes pas contre tout, et nous ne sommes pas contre le principe du SCoT ; qu'un document global examine l'aménagement à l'échelon du territoire, c'est souhaitable, que l'urbanisation soit cantonnée, regroupée, c'est bien, qu'on veuille résoudre les problèmes de logements, incontestables, c'est une nécessité, qu'on mette l'accent sur le développement durable, certes... tous les objectifs sont louables, alors comment se fait-il que les résultats du SCoT pour Poussan soient aussi inquiétants ? comment se fait-il qu'on en arrive à un tel déséquilibre au détriment de Poussan ?

Le SCoT, c'est l'hinterland, le doublement de la RD600 qui va avec, le trafic poids-lourds qui va s'intensifier. Quand nous avons donné un accord de principe sur la création de la ZAD en 2009, on nous avait présenté un projet créateur d'emplois ; il aurait été alors folie de s'y opposer. Depuis, il est apparu qu'il reposait sur des bases très floues, voire contestables. Le maire lui-même répondait qu'il n'envisageait pas de référendum sur le sujet "au risque de faire voter prématurément un projet imprécis" ! (BIM n° 26, printemps 2011)

Aussi, à l'occasion du débat sur le SCoT, il n'était plus question de laisser passer les incohérences d'un texte qui crée un hinterland et en même temps met en avant la préservation des terres agricoles, le maintien des équilibres biologiques, les objectifs de développement durable...

Le SCoT, c'est aussi la ZAC Ste-Catherine et, pour l'ensemble du village à l'horizon 2030, 4 000 habitants supplémentaires. Le problème, c'est que durant les 20 dernières années, Poussan a été incapable d'absorber convenablement l'apport de populations nouvelles ; le centre du village étouffe, les problèmes de circulation, de stationnement sont quotidiens, les équipements publics ont du mal à suivre, et on voudrait rajouter 4 000 habitants ?

Le SCoT, c'est encore la permission donnée à une extension de la carrière, alors même que son fonctionnement actuel se moque de la sauvegarde et de la remise en état des terrains exploités.

Poussan supporte déjà l'autoroute, demain ou après-demain, la LGV, la commune a été proposée par Mr le Maire pour accueillir une aire de grand passage pour les gens du voyage (CCNBT 29-07-2008) trop c'est trop, nous disons STOP !

C'est un triste avenir qui se prépare pour les poussannais ; l'assurance d'une baisse de la qualité de vie, accompagnée d'un accroissement inéluctable de leurs impôts. Qui peut croire qu'un tel développement n'aura pas de lourdes conséquences sur les finances communales ? Et quand on voit comment celles-ci ont été gérées ces dernières années, on peut légitimement s'inquiéter !

C'est pour toutes ces raisons que le 30 mai, nous avons émis des réserves et avons donné un avis défavorable à ce SCoT, dans sa rédaction actuelle. Un développement, oui, mais un développement raisonné et équilibré, mieux réparti sur le territoire.

**Geneviève STORM,
Danielle NESPOULOUS,
Bernard BORDENAVE &
Grégory CLADERA**

UN ÉTÉ À POUSSAN

CALENDRIER DES ANIMATIONS DE JUILLET À AOÛT 2013

Juillet 2013

SOIRÉE MOUSSE

Samedi 6 juillet

Coopérative

19h (enfants) - 21h30 à 1h (adultes)

Organisé par le comité des fêtes le «Carré d'As»

FÊTE NATIONALE

Anniversaire de la Mairie

Samedi 13 juillet

21h30 : Retraite au flambeau Place de la Mairie

22h30 : Feu d'artifice Skate-Park

23h00 : Son et Lumière et spectacle théâtral

«*Poussan 2013 - 1913 : en remontant le Boulevard René Tulet...*» par la compagnie du Kiosque

Place de la Mairie - (Gratuit)

Minuit : Vin à la Française

Dimanche 14 juillet

10h30 : Brasucade / Jeux d'enfants - Halles (Gratuit)

20h : Repas - Cave Coopérative (repas + spectacle 15 €) Sur réservation auprès du comité des fêtes de Poussan, le Carré d'As : 06 75 10 18 44

21h30 : Spectacle théâtral « *L'écho de la robine* » par la compagnie du Kiosque (Entrée 5€)

Cave coopérative

Mardi 16 juillet

20h30 : Concert classique, *Véronique Chevallier*

Cave coopérative (Entrée 5€)

PÉTANQUE

Jeudi 18 juillet

Complexe sportif - 15h - 1 000 € de prix + primes

Grand prix des commerçants en triplète

VISITE GUIDÉE NOCTURNE

Vendredi 19 juillet

visite guidée et théâtralisée du centre historique

Départ devant le service tourisme à 21h

FIESTA POUSSAN

Samedi 20 juillet

Coopérative - 21h

LINDIGO (Réunion) - BIO RITMO (Porto Rico)

Concert musiques du monde (Entrée libre)

Buvette, restauration sur place

Organisé par le comité des fêtes

FÊTE LOCALE

Place de la Mairie - 21h

Vendredi 26 juillet

Orchestre Newzik

Samedi 27 juillet

Orchestre Elixir

Dimanche 28 juillet

Orchestre Ultima

Mercredi 31 juillet

Journée Scoubidou - Place de la Mairie - 9h / 17h

Août 2013

PÉTANQUE

Jeudi 8 août

Complexe sportif - 15h - 1 200 € de prix + primes

Grand prix de la ville en doublette

RÉTRO POUSS AUTO

Dimanche 11 août

Complexe sportif - 9h / 19h

Festa de la Locomocion

(exposition de voitures anciennes)

VISITE GUIDÉE NOCTURNE

Dimanche 18 août

visite guidée et théâtralisée du centre historique

Départ devant le service tourisme à 21h

Challenge Claude Tourrier

Samedi 24 et dimanche 25 août

Complexe sportif et Jardin Public

9h30 par poules - suite le 25/08 à 9h

Triplettes provençales - Limité à 32 équipes

800 € de prix + primes

Septembre 2013

Forum des associations

Samedi 7 septembre

Halles de Poussan - 8h / 12h

Téléthon

Vendredi 6 septembre

Réunion de Rentrée - Salle sous la crèche - 18h

Samedi 21 septembre

Journée champêtre animée par Michel Raja

Initiation au tir - Pétanque - jeux divers